

# Conseil communal de Lausanne

Interpellation

## **Pourquoi un tel taux record d'absentéisme pour cause de maladie à la Ville de Lausanne ?**

Le rapport d'Avenir Suisse publié en octobre 2018 et intitulé « Portrait des 10 plus grandes villes de Suisse » fait ressortir que les employés de la Ville de Lausanne prennent en moyenne 13,2 jours de congé par an pour des raisons de maladie. Il s'agit de 5 jours de plus que la moyenne de l'ensemble des administrations publiques en Suisse. Ce chiffre paraît à première vue étonnant. L'administration communale de Lausanne fragiliserait-elle ses employé-e-s ? Nous souhaiterions en savoir plus sur le calcul de ce taux. Si ce chiffre s'avère effectivement aussi élevé, il nous faudrait urgemment tout mettre en œuvre afin d'améliorer la qualité de vie des employé-e-s de la Ville.

## **Questions à la Municipalité**

1. La Municipalité est-elle au courant de ce résultat et s'en inquiète-t-elle ?
2. La Municipalité est-elle en mesure d'expliquer la manière dont il a été calculé ?
3. La Municipalité a-t-elle identifié les services particulièrement concernés ?
4. Quelle est l'évolution du taux d'absentéisme pour maladie ces dix dernières années ?
5. Quelles sont les mesures envisageables en vue d'améliorer la situation ?
6. Des moyens supplémentaires ont-ils été prévus pour la cellule ARC ?

Lausanne, le 7 mai 2019

Pour le groupe PLR

Françoise Piron

